

MINISTERE DES MINES

SECRETARIAT GENERAL DES MINES

DIRECTION INTERREGIONALE FIANARANTSOA

(A)



N°07005-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.CC

CERTIFICAT DE CONFORMITE DE SUBSTANCES MINERALES A EXPORTER

Le Directeur des Mines et de la Géologie atteste par la présente que les substances minérales désignées ci-après :

-Pierres précieuses (Taillées): quarante-cinq GRAMMES (45.00 grs) de Saphir (Bleu-Vert) et d'Emeraude.

Soit au total général : quarante-cinq grammes (45.00grs) de pierres gemmes et ou méteaux précieux.

Objet du dossier de declaration n°\${num_déclaration} en date du 10-07-2024, de LP III E N°1234243234LPIIIE du 04-07-2024, de la facture N°9999999/SHS/2024 du 02-07-2024, de l'attestation de domiciliation N°12 ayant été soumises au contrôle de qualité et de certificat conformité effectué par la DIRECTION INTERREGIONALE FIANARANTSOA, suivant Procès-verbal de constatation et contrôle n°07005-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.PVCC du 11-07-2024 sont conformes à la déclaration souscrite par Mr. RAKOTOMALALA Rivo Nirina responsible ou gérant de la société IMEXAS dont le siège est situé à II J 134 EQ Ambodivoanjo. Ces documents sont destinés à être exportés à l'adresse suivante:

RAKOTOMALALA Rivo Nirina Rue 27 IVATO TANA 101 Hong Kong

Le present certificat est délivré pour server et valoir ce que de droit.

Antananarivo, le 11 juillet 2024

- Rue Farafaty Ampandrianomby, Antananarivo 101 - MADAGASCAR
- +261 34 11 110 99
- f) https://facebook.com/mim.madagascar
- https://mines.gov.mg